

LCM

le Low Cost* du Ménage



Vous souhaitez alléger votre quotidien ?

Par des prestations régulières ou occasionnelles...

Ménage, repassage, garde d'enfants de plus de 3 ans

19€ De l'heure soit **9,50€**
après réduction d'impôts**

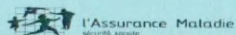
Aucun frais de déplacement

Aucun frais de dossier

Aucun frais supplémentaire

03.88.72.61.32 ou 06.79.71.36.56

En partenariat avec



Ne pas jeter sur la voie publique - Agrément simple n° N/110811/E/067/S/043 - N°siren 533 240 552 *bas prix **Selon loi fiscale en vigueur



SURBOURG

BAS-RHIN

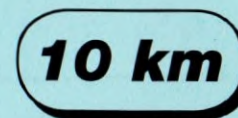
14^{ème}

MARCHE POPULAIRE INTERNATIONALE DE NUIT

24 mars 2018

LES MARCHEURS D'HARZWUET - SURBOURG

Parcours adapté



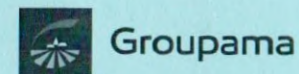
Membre F.F.S.P. N° 1117

Visa F.F.S.P. 2018 - 67 - 296 - M

Internet : <http://www.ffsp.fr> ✉ contact@ffsp.fr

facebook.com/ivv.france twitter.com/ffsp_officiel

Partenaires de la F.F.S.P.



Agrément ministériel national du 20 juin 2006. Reconnaissance de mission publique par arrêté N°012156 du 2 août 2001

INFORMATIONS AUX MARCHEURS

DÉPART-ARRIVÉE

Nouvelle Salle des fêtes - rue du Stade - 67250 SURBOURG

HORAIRES

Départ de 15h à 20h. Arrivée avant 23h.

PARCOURS

10 km - Parcours adapté.

Sans difficultés particulières. Ouvert à tous; les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés.

LICENCE DE PARTICIPATION

La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une cotisation de participation sans souvenir de 2,-€. Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.

PREINSCRIPTIONS

Avant le 25 mars 2018

INSCRIPTIONS

Monsieur Jean-Georges KOELLER

2, rue des Peupliers

F-67250 SURBOURG

Tél. : (0033) 03 88 80 64 21 ou (0033) 06 43 14 64 07

chkoeller@aol.com

<http://www.marcheurs-harzwuet-surbourg.jimdo.com>

RECOMPENSES

Aux groupes de plus de 20 participants.

ASSURANCES

La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de GROUPAMA
L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.

RAVITAILLEMENT

Boissons et petites collations gratuites au premier point de contrôle.
Possibilité de restauration à l'arrivée.

AVIS IMPORTANTS

Interdiction absolue de fumer et allumer du feu sur le parcours. Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.

SECOURISME

Assuré par des secouristes diplômés. Urgence: 112

La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques sauf en cas d'arrêt préfectoral ou municipal.

Village alsacien du Bas-Rhin, Surbourg se situe entre Haguenau et Wissembourg, à la lisière septentrionale de la forêt de Haguenau et sur la rive gauche de la Sauer.

Le village fait partie du canton de Soultz-sous-Forêts. Il constitue l'une des entrées de la région naturelle de l'Outre-forêt, dont il constitue le point culminant, avec une cote la plus élevée à 217 m (175 m à la mairie).

Les origines de ce village remontent à l'Empire Romain dont il était une petite forteresse. Située à l'emplacement de l'actuelle église, elle abritait une petite garnison de légionnaires chargés de la surveillance de la voie gallo-romaine au passage de la rivière Sauer, cours d'eau qui traverse le territoire de la commune actuelle.

D'après la légende, le village de Surbourg se serait développé autour d'un ermitage où séjournait StArbogast. C'est à l'emplacement de cet ermitage que fut construit un monastère mérovingien, puis l'abbatiale, entre le 11^{ème} et le 12^{ème} siècle. Cet édifice compte parmi les plus anciennes églises de la région.

Le nom du village a été décliné au cours des siècles. Son origine est vraisemblablement liée à ce cours d'eau : le bourg près de la Sauer. Les habitants sont appelés Surbourgeois et Surbourgeoises et portent le sobriquet de «Harzwuet».

D'après le livre Surbourg, son passé, son présent.

INFORMATIONEN AN DIE WANDERER

START-ZIEL: rue du Stade - 67250 SURBOURG

STARTZEIT: Start von 15 Uhr bis 20 Uhr für die Wanderstrecke. Zielschluss 23 Uhr.

WANDERSTRECKE: 10 Km ohne besondere Schwierigkeit und kleine Strecke

Geeignet für alle, die Kinder unter 10 Jahre müssen begleitet sein

STARTGEBÜHR: Nur IVV Abzeichen 2,-€

VORANMELDUNG: Vor dem 25. März 2018

ANMELDUNG:

KOELLER Jean-Georges 2, rue des Peupliers - F-67250 SURBOURG

Tél. : 0033 3 88 80 64 21 - 0033 6 43 14 64 07

<http://www.marcheurs-harzwuet-surbourg.jimdo.com>

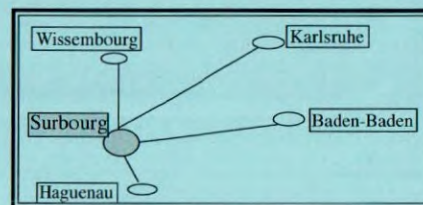
GRUPPENPREISE: Vorangemeldeten Gruppen über 20 Teilnehmer

HAFTPFLICHT: Die FFSP ist in zivilrechtlicher Haftung durch GROUPAMA versichert
Die Teilnahme an der Veranstaltung ist Erklärung guter Gesundheit wert

VERPFLEGUNG: Jeder Teilnehmer mit Startkarte erhält kostenlose Getränke und einen kleinen Imbiss an der ersten Kontrollstelle. Speisegelegenheit bei der Ankunft

EMPFEHLUNG: Rauchen und Feuer zünden auf der Strecke ist verboten.

SANITÄTSDIENST: Erste Hilfe; Ab Start, gesichert durch den Verein. Notruf: 112



Die Veranstaltung findet bei jeder Witterung statt, außer einer gegenteiligen Entscheidung der Präfektur oder der Gemeinde